

<http://snetap-fsu.fr/Appel-a-la-greve.html>



Déclaration des organisations syndicales CGT, FO, FSU,
Solidaires

18 mars : 3 bonnes raisons (au moins) de faire grève et de manifester

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : jeudi 13 mars 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Tract : 3 bonnes raisons de se mobiliser dans l'EAP le 18 mars](#)

° [tract intersyndical du MAAF 18 mars](#)

° [les 4 raisons de faire grève](#)

18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive.

Les syndicats invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public.

La stagnation du [SMIC](#) et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité.

Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement.

La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.

Nos organisations considèrent que les annonces liées au pacte de responsabilité, et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

Les organisations syndicales [CGT](#), [FO](#), [FSU](#), Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grève du 18 mars.

Paris, le 21 février 2014